**ASSEMBLEE GENERALE A CŒUR JOIE SUISSE**

**DU SAMEDI 3 FEVRIER 2019**

**PROCES-VERBAL**

L’Harmonie de Crissier nous accueille aujourd’hui pour notre assemblée générale qui marque les 50 ans du Mouvement A Cœur Joie Suisse. Un chaleureux merci à elle.

La matinée est placée sous le signe de la découverte de trois nouvelles pièces dirigées par trois chefs, Edwige Clot venue avec l’Harmonie des Forêts de Villars-Tiercelin, Johanna Hernandez accompagnée d’une partie du chœur de jeunes d’Arzier-Le Muids et Alvise Pinton avec la Chanson du Val de l’Air de Genève.

Chaque société ainsi que la chorale organisatrice, l’Harmonie de Crissier, ont donné une aubade.

1. **OUVERTURE**

Nos statuts ne prévoient pas de quorum ou de participation minimale des membres.

En conséquence, à 11h30, Pierre Jaccard déclare ouverte l’Assemblée Générale 2019 de la Fédération Suisse des Chorales À Cœur Joie.

Il remercie chaleureusement les membres présents d’avoir répondu favorablement à notre invitation

Au préalable, nous tenons à citer 4 personnes qui ont marqué́ notre mouvement.

La Chorale Plein Vent, avec le chœur mixte de Grandvaux, fut membre fondateur du mouvement À Cœur Joie Suisse en 1969 sous l’impulsion de **Nicolas Ruffieux**. Il fut ami du fondateur d’À Cœur Joie, César Geoffray. À Cœur Joie doit beaucoup à Nicolas qui porta ce mouvement avec sa famille, respectivement, son épouse Lilette et ses filles. En 1998, une de ses filles, Catherine Débois-Ruffieux, reprend la direction de Plein Vent qu’elle dirige encore aujourd'hui.

**Michel Liotta** – membre fondateur puis durant 35 ans au Comité́. Connu comme éditeur « La Boîte à chansons », participant actif aux grands ateliers.

Chef de chœur, membre du comité́ À Cœur Joie, **Jean-Marc Poulin** fut élu à sa présidence, après le décès de Nicolas Ruffieux fin 1997. Jean-Marc fut, durant 16 ans, un président engagé, très dévoué́ à la cause d’À Cœur Joie, tant sur le plan suisse que sur le plan international. Il est actuellement notre président d’honneur. Il dirige le chœur L’Avenir de Bavois, chœur membre de notre mouvement.

**René Falquet**, responsable musicale d’À Cœur Joie Suisse de 1984 à 2012, membre d’honneur du mouvement, est un des chefs de chœurs réputés de Suisse romande. À la tête du Chœur de l’Élysée, dont il fut le fondateur, du chœur neuchâtelois Da Camera, il a dirigé́ les plus grandes œuvres du répertoire. René Falquet est également un compositeur reconnu. Nous lui devons beaucoup car en tant que responsable musical il a dirigé́ les grands Ateliers d’À Cœur Joie Suisse.

Fabien Volery lui a succédé́ en 2013.

Actuellement c’est un binôme qui est à la tête du mouvement, Pierre Jaccard et Fabien Volery.

**Présences**

Nous relevons la présence de :

* Madame Marlyse Devalonné, présidente de l’ARMP
* Madame Lise Dutruy, présidente SCCV
* Monsieur Noël Minet, président d’honneur ACJ international et président d’ACJ Belgique
* Monsieur Jean-Marc Poulin, Président d’honneur ACJ Suisse
* Monsieur René Falquet, membre d’honneur d’ACJ Suisse
* Monsieur Claude Borloz, membre d’honneur d’ACJ Suisse

**Excusés :**

* Monsieur Jacques Barbier, Président ACJ France
* Monsieur Yves Piller, secrétaire général de l’ACEJ
* Madame Marie Noëlle Braichotte Présidente ACJ – Franche-Comté
* Monsieur Erik Cummenwie, président Fédération chœur Franco-allemands
* Monsieur Jean-Claude Wilkens, secrétaire général ACJ France
* Monsieur Marco Cantoni, directeur de « festimunique » Moudon
* Monsieur Jean-Marc Bissauge, président ACJ Savoie – Léman
* Madame Arlette Roberti, presse

Nous relevons une belle présence des chœurs. En effet seuls les trois chœurs de jeunes, St-Michel, Chœur de mon Cœur et le Chœur de Ste Croix se sont excusés.

Des excuses de quelques membres individuels nous sont également parvenues pour cette assemblée.

**2 – APPROBATION DU PV DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 3 MARS 2017**

Celui-ci est accepté sans modification.

**3 – RAPPORTS DU COMITE ET DE LA DELEGATION MUSICALE**

Ceux-ci ont été envoyés ou offerts en téléchargement électronique.

Pierre Jaccard met en évidence quelques points de ce rapport d’activités 2018.

Il relève tout d’abord la démission de la chorale Reflets du lac de Rolle- Peroy, celle-ci ayant décidé d’interrompre son activité.

Il signale l’inscription de 3 nouveaux membres individuels.

En résumé, **ACJ Suisse compte**

21 chorales

860 choristes

260 membres individuels et en couples

Soit un total de **1'120 membres**.

Il revient ensuite sur les **activités de l’année 2018.**

Tout d’abord le **week-end Vitamines** des 3 et 4 mars 2018 à Ballaigues. Musique des Balkans avec Christine Niggeler et le Chœur Acratopège. Magnifique week-end pour les participants, malheureusement trop peu nombreux. Nous relevons le chaleureux accueil du public lors du concert final au Temple de Ballaigues.

**Festimusique à Moudon** les 9 et 10 juin. Nous remercions les quelques bénévoles venus tenir la buvette ou qui ont participé à la conduite des concerts.

Le **grand atelier « Opéra à bord »** a été lancé en mars 2018. Il compte 70 choristes qui participent activement aux répétitions et font un bon travail à domicile sur la base du matériel fourni.

**Bulletin EN MOUVEMENT**. Des remerciements sont adressés à Patrick et en assume la mise en page. Grand merci également à Anne-Marie Schlaeppi qui en fait la relecture avant l’impression définitive. Un bouquet de fleurs lui est offert.

Un grand merci à Pauline pour la tenue du **site ACJ Suisse** Le diaporama a un très grand succès. Merci de lui transmettre vos informations pour continuer à l’alimenter.

**CD** : Fabien Volery prend la parole pour parler de ce CD remis l’an dernier aux chefs de chœurs. N’ayant reçu aucun retour il souhaite savoir si l’expérience doit être renouvelée ou pas. Il signale que le CD peut encore être obtenu auprès de Pauline.

**Considérations générales**

Une forte concurrence à nos activités traditionnelles existe, voire se renforce, maintenant que la formule des grands ateliers est reprise par d’autres organismes, associations, voire par des particuliers.

Le modèle de la société́ ou de l’association reposant sur un principe d'appartenance - on devient membre - ne correspond plus aux attentes de beaucoup de personnes qui cherchent, au contraire, le développement de liens interpersonnels - librement choisis selon affinités. Et ces personnes sont sensibles surtout au fait de pouvoir choisir de participer ou non à des événements – en consommateurs avisés.

La qualité́ globale des chefs de chœurs ne cesse de s’accroitre, allant de pair avec une formation toujours plus académique offerte aux musiciens se destinant à la direction de chœur. Les besoins des choristes de travailler avec de bons chefs en dehors de leur cadre habituel tend à diminuer.

 La parole n’étant pas demandée. Les rapports du Comité et de la Délégation musicale sont acceptés à l’unanimité.

**4 - TRESORERIE**

Nous avons pris congé de notre trésorière, Carmen Modoux, lors de l’AG de mars 2018

C’est notre trésorière pressentie qui a accepté de tenir les comptes 2018. D’emblée un chaleureux merci à Catherine Greder pour son immense travail.

Voici quelques chiffres :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | 2017 | 2018 | Evolution |
| Produits | 31'994.25 | 42'612.06 | 33.2% |
| Charges | 35'596.35 | 25'923.12 | -27.2% |
| Résultat net | -3'602.10 | 16'688.94 |  |
| Résultat après correctif d’actif |  | 10'442.55 |  |
| Patrimoine | 81'822.64 | 92'265.19 | 12.8% |

Nous relevons le fait que le Grand Atelier « Opéra à bord » a débuté en 2018 et se terminera en 2019. Les résultats sont donc fortement influencés par cette activité.

Événements organisés en 2018

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Recettes | Charges | Résultats |
| Week-end Vitamines |  7'691.00 |  7'116.50 |  574.50 |
| Grand atelier Opéra à bord | 17'113.80 |  5'393.15 | 11'720.65 |
| TOTAUX | 24'804.80 |  12'509.65 | 12'295.15 |

**5 – RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES**

Les vérificateurs de comptes pour l’année 2018 sont Anne-Marie Schlaeppi, membre individuelle et Serge Kneuss, Chanson du Val de l’Aire. Dans leur rapport, ils relèvent la bonne tenue des comptes par Catherine Greder qui a répondu avec précision à toutes leurs questions. Leur contrôle comptable n’appelle qu’une seule remarque : il existe un compte intitulé « Grand atelier » qui coûte mais ne sert à rien puisque les écritures le concernant se font via le compte principal. Ils suggèrent d’annuler ce compte et d’en transférer l’avoir sur le compte principal. Au final, ils se plaisent à relever le travail de Catherine qui a assuré la transition avec maîtrise. Cette dernière est vivement applaudie par l’assemblée

Les rapports du comité, de la caissière et des vérificateurs de comptes ne soulèvent aucune question. L’assemblée approuve les rapports et donne décharge à la caissière, au comité et aux divers auteurs des rapports.

Vérification des comptes pour 2019 :

Marlyse Devalonné s’annonce.

Une autre personne est à trouver.

**6. COMITE / DELEGATION MUSICALE - ELECTION**

Pierre Jaccard rappelle que le comité a été élu en 2016.

La durée du mandat est de 3 ans. Nous sommes donc dans une année de renouvellement de mandat.

À ce jour le comité se présente comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Responsabilité | Au comité depuis |
| Patrick Charles | Communication | 2000 |
| Pauline Gobits | Site internet/manifestations/communication | 2006 |
| Fabien Volery | Co-président artistique | 2011 |
| Philippe Fallot | Délégation musicale | 2011 |
| André Denys | Délégation musicale | 2011 |
| Daisy Tissières | Secrétaire | 2012 |
| Pierre Jaccard | Co-président administratif | 2013 |
| Anne-Laure Blanc | Site internet / communication | 2017 |

Anne-Laure Blanc, André Denys et Philippe Fallot ont décidé de ne pas renouveler leur mandat. Patrick Charles leur adresse un hommage en remerciement de leur engagement.

Les autres membres du comité acceptent de renouveler leur mandat.

Pierre Jaccard, dans un souci de transparence, signale qu’il ne souhaite pas renouveler son mandat au-delà d’une année.

En complément, nous proposons les candidatures de Catherine Greder en tant trésorière et d’Edy Gaspoz.

Pour 2019 le comité se présente comme suit

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Responsabilité | Au comité depuis |
| Patrick Charles | Communication | 2000 |
| Pauline Gobits | Site internet/manifestations/communication | 2006 |
| Fabien Volery | Co-président artistique | 2011 |
| Daisy Tissières | Secrétaire | 2012 |
| Pierre Jaccard | Co-président administratif | 2013 |
| Catherine Greder | Trésorière | 2019 |
| Edy Gaspoz |  | 2019 |

Aucune autre proposition ne vient de l’assemblée.

Le comité tel que présenté est donc nommé pour 3 ans à l’exception de Pierre Jaccard qui ne souhaite pas aller au-delà d’une année.

**7 – COTISATIONS**

Le comité propose d’en rester au statut quo soit

|  |  |
| --- | --- |
| Choristes | Fr. 10. -- |
| Membres individuels | Fr. 20. -- |
| Couples | Fr. 30. -- |
| Jeunes  | 50% si moins de 20 ans au 1er janvier |
|  |  |

**8 – ACTIVITES EN COURS ET A VENIR**

**Week-end Vitamine** qui se déroulera les 16 et 17 mars 2019 à Ballaigues sur le thème du Cercle des Menteurs, imposture pour chœurs a capella. Les participants travailleront sous la direction de Jérémie Zwahlen, directeur du chœur Auguste et de la Chanson de Fribourg qui se joindront aux participants de l’atelier pour le concert final.

**Grand atelier Opéra à bord** sous la direction de Leana Durney et Davide Autieri. Les concerts finaux se dérouleront le 16 mai 2019 à Divonne les Bains, le 19 mai à Cossonay et le 26 mai à Estavayer-le-lac. Merci de faire de la pub. Les réservations se font via le site internet.

**Projet Génération chants** débutera au début mars 2020. Font partie de l’aventure le chœur Ladoré de Romont, un chœur d’enfants, le chœur Poivre et Sel d’Echallens. Les représentations auront lieu au théâtre Barnabé. Si des chanteurs individuels souhaitent se joindre au projet ils devront s’approcher de l’un ou l’autre chœur pour participer aux répétitions.

**Festi musique Moudon** se déroulera les 8 et 9 juin 2019. Les organisateurs cherchent des bénévoles pour les différents stands.

**23èmes Choralies** à Vaison la Romaine du 1er au 9 août 2019

**9. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Nous n’avons reçu aucune proposition.

En 2019 nous souhaitons réunir un maximum de personnes pour réfléchir ensemble aux besoins et attentes de nos chœurs et de nos membres individuels.

Parole à nos invités.

Noël Minet, président d’honneur d’ACJ international intervient aujourd’hui en tant que président d’ACJ Belgique ad intérim. Il informe qu’ACJ Belgique fêtera l’an prochain ses 60 ans.

Thierry Thiébaud nous parle de bénévolat et plus particulièrement de l’activité d’ACJ en Afrique. Il signale que deux postes de chefs de chœurs pour former des enseignants et des enfants sont à repourvoir à Yaoundé. Durée du mandat : 1 année.

La séance est levée à 12h45.

Un apéritif, offert par la commune de Crissier, est servi aux participants.

La journée se termine par un concert donné par les participants de la Master Class pour chefs de chœur organisée conjointement avec l’AVDC et par le Chœur 137 dirigé par Fabien Volery.

Le 07.03.2019

Daisy Tissières, secrétaire